



Nos ancêtres Louis Tétreau et Noëlle Landeau

Par Josée Tétreault

À Trois-Rivières le 9 juin 1663, Louis Tétreau épouse Noëlle Landeau, veuve de Jean Baudoin. Louis et Noëlle sont les ancêtres de tous les Tétreault, Tétrault, Tétro, Tatro et d'une bonne partie des Ducharme d'Amérique. Noëlle Landeau est aussi l'ancêtre de tous les Foisy d'Amérique; sa fille Madeleine, issue de son mariage avec Jean Baudoin, ayant épousé Martin Foisy, l'ancêtre des familles Foisy.

Louis Tétreau

Le mercredi 8 janvier 1631, Louis, fils de Mathurin Tétreau et de Marie Bernard, est baptisé dans l'église paroissiale de Tessonnière dans le Haut-Poitou en France (aujourd'hui département des Deux-Sèvres). Louis Tétreau est celui qui, vers l'âge de 28 ans, traversera l'Atlantique pour venir s'établir en Nouvelle-France, dans la grande région de Trois-Rivières.

Ce que nous révèlent les registres de Tessonnière

En plus de notre ancêtre, au moins deux autres enfants de Mathurin et Marie ont été baptisés dans la même paroisse: Mathurine, le 11 mai 1621 et Louis, le 6 juin 1624. Il est fort probable que ce dernier soit décédé en bas âge puisque Louis, notre ancêtre, sera baptisé sous le même prénom en 1631. Sur l'acte de baptême de Mathurine nous apprenons que la famille habite un hameau appelé La Guichardière, situé entre Louin et Tessonnière.

L'épidémie de peste de 1631

Il est heureux que notre ancêtre Louis ait survécu à sa première année d'existence car, selon les écrits du curé d'Availles-Thouarsais, commune située à environ six kilomètres au



Vieille église de Tessonnière dans laquelle fut baptisé Louis Tétreau. Cette église daterait du XIIe ou XIIIe siècle.

nord de Tessonnière, l'année 1631 en fut une de grande disette. Ce bon curé nous raconte que la contagion et la peste furent si grande et si violente à Availles et dans les paroisses circonvoisines que la population mourrait de faim. Lorsque l'on consulte les registres de Tessonnière pour cette terrible année, on constate que trois fois plus de sépultures y furent enregistrées qu'en 1630 ou 1632. La 29e sépulture inscrite au registre en 1631 fut celle de «la fille de Mathurin Tetreau», sœur de Louis.

La grande traversée

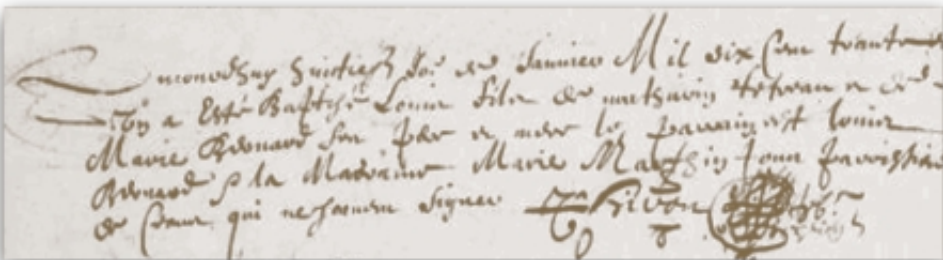
Au milieu du 17e siècle, les perspectives d'avenir sont peu reluisantes dans le Haut-Poitou. En effet, la majorité du territoire étant soumis au régime seigneurial, la population peine à payer ses redevances. Aux 17e

et 18e siècles, cette région est confrontée à de graves problèmes économiques et sociaux. Les prélèvements seigneuriaux, la dîme ainsi que les impôts royaux ajoutés à la pauvreté des terres en Gâtine encouragent les jeunes à s'engager pour l'Amérique où les perspectives d'avenir semblent plus reluisantes.

(Suite en page 3)

Table des matières

Avis public	2
Éducation chrétienne	2
Suite de l'article en page 1	3
Programme de la SQ	3
Procès-verbal	4-8
Historique des factures	9-12
Transport en commun	13
Agenda mensuel	13
Section Jeunesse	14
Pompiers volontaires recherchés	14
Sûreté du Québec	15
Loisirs	16
CFQ de Saint-Valérien.....	16
Popote St-Valérien	16
CARIM	17
Passe-partout.....	17
Hydro-Québec	17
Société d'horticulture	18
Environnement	19
Agrotourisme	19
Publicité	20-24



Acte de baptême de Louis Tétreau, 8 janvier 1631.
Aujourd'hui huitième jour de janvier mil six cent trente et un a esté baptisé Louis fils de Mathurin Tetreau et de Marie Bernard ses pere et mere le parrain est Louis Bernard et la marraine Marie Marthin tous paroissien de ceans qui ne savent signer.

P Hivon (paraphe) pbre (prêtre) vicquere.

Votre Conseil municipal



Raymonde Plamondon
Maire



Manon Girardin
Conseillère #01



François Désourdy
Conseiller #02



Noëlle Jodoin
Conseillère #03



Martine Lavoie
Conseillère #04



Serge Ménard
Conseiller #05



Hugo Bienvenue
Conseiller #06

Directeur général et secrétaire-trésorier:
Robert Leclerc, GMA

Adjointe:
Maryse Viens

Secrétaire administrative:
Rosemarie Delage

Directeur et chef pompier:
Sylvain Laplante

Responsable voirie et travaux publics:
Gérald St-Gelais

Coordonnatrice en loisirs:
Julie Champigny

Inspecteur en bâtiments et environnement:
Eric Salois

Heures d'ouverture:
Du lundi au jeudi de
8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

Dépôt légal:
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1918-6290 – Imprimé au Canada

Graphisme et impression du journal:
Les Publications Municipales Inc. – (450) 787-2715



ÉDUCATION CHRÉTIENNE

Bonjour chers parents;

Le printemps est à nos portes... Le présent message s'adresse à ceux et celles qui veulent inscrire leur(s) enfant(s) pour la première fois aux parcours d'éducation chrétienne dans notre paroisse.

La communauté paroissiale catholique de Saint Valérien est là pour vous accueillir, vous soutenir dans votre démarche et vous offrir des

outils pédagogiques nécessaires. Ce chemin d'apprentissage peut mener à vivre les sacrements (signes) de la vie d'un jeune chrétien (Pardon, Eucharistie et Confirmation).

Le premier pas à faire, est de vous inscrire à l'Éveil à la Spiritualité familiale qui sera offerte ce printemps, dès qu'un nombre suffisant de parents en auront fait la demande.

Votre tout dévoué... Marcel Delage, animateur de la communauté. Tel: 450-549-2338

Pour soumettre vos articles dans le Journal:

«Le Journal municipal» est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois.

Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca

POUR PLUS D'INFORMATIONS: (450) 549-2463



Extrait de la carte de Cassini, XVIIIe siècle.

Selon les documents que nous possédons, il est probable que Louis Tétreau soit venu en Nouvelle-France en 1659. Il se serait rendu à La Rochelle, principal port d'embarquement de nos ancêtres à cette époque, d'où il aurait quitté la France pour le Nouveau Monde.

Noëlle Landeau

Noëlle Landeau, fille de Jean Landeau et Marie Aubert et future épouse de Louis, fut baptisée le 2 novembre 1638 à Jauzé, évêché de Le Mans au Maine (aujourd'hui département de la Sarthe).

Il est probable que Noëlle ait entendu parler de la Nouvelle-France dès son jeune âge puisque plusieurs personnes de la région de Jauzé ont immigré en Amérique au milieu du 17e siècle.

Dans quelles circonstances vint-elle en Nouvelle-France? À cette époque la grande majorité des femmes qui immigraient en Nouvelle-France étaient soit des religieuses, des engagées ou encore elles accompagnaient leur époux ou leurs parents. Selon les informations que nous possédons, Noëlle ne semblait pas se trouver dans aucune de ces situations. Serait-il possible qu'elle ait été promise en mariage?

Il est tout à fait plausible que Noëlle Landeau ait été promise à Jean Baudoin. En effet, Jean Baudoin était originaire de Courcival, commune située à trois kilomètres de Jauzé. Puisque ceux-ci semblent s'être épousés dès l'arrivée de Noëlle en Nouvelle-France, il est fort probable que Noëlle soit venue au pays pour y rejoindre son fiancé.

Trois-Rivières, terre d'accueil de Louis Tétreau et Noëlle Landeau

Après avoir passé plusieurs semaines en mer, Louis arrive enfin en Amérique. C'est à Trois-Rivières qu'on le retrouve à l'automne 1661. Dans un document de la prévôté de Trois-Rivières, daté du 16 décembre, on apprend qu'il s'était engagé à servir les Jésuites de l'endroit en tant que domestique

pour une durée de trois ans. En 1662, son contrat probablement terminé, Louis s'installe sur une terre à Trois-Rivières.

Noëlle Landeau semble être venue au pays en 1659. En effet, le 12 août 1659, elle épouse Jean Baudoin, fils de Jacques Baudoin et Madeleine Pichon, à Trois-Rivières. Bien que nous ne sachions pas la date exacte de l'arrivée de Noëlle en Nouvelle-France, il y a tout lieu de croire qu'elle serait arrivée au cours de l'été 1659. En effet, à cette époque, une jeune femme ne restait pas célibataire longtemps en Nouvelle-France. Jean Baudoin serait probablement arrivé l'année précédente.

Jean Baudoin et Noëlle Landeau eurent deux enfants. Louis, décédé en bas âge, et Madeleine qui, âgée de 12 ans, épousa Martin Foisy. Parmi les descendants de Martin et Madeleine nous retrouvons Alfred Bessette, le célèbre «frère André» qui descend directement de Martin Foisy et Madeleine Baudoin par sa mère Clothilde Foisy.

Jean Baudoin serait décédé en 1661 ou en 1662 puisque sur l'acte de baptême de Madeleine, née en avril 1662, il est écrit qu'elle est la fille posthume de Jean Baudoin.

(À suivre le mois prochain...)

Programme

Je réfléchis avant d'agir est un programme de sensibilisation et de prévention à l'intention des élèves des écoles primaires.

Clientèle visée :
les enfants de 6 à 12 ans, du premier et du deuxième cycle

Ce programme devrait aussi intéresser...

- les parents
- les comités de parents
- les enseignants
- les directeurs d'école
- les commissions scolaires

Objectifs :

- Prévenir les crimes et les situations à risques.
- Apprendre aux enfants à bien réagir lorsqu'ils sont confrontés à des situations dangereuses.
- Sensibiliser tous les intervenants en milieu scolaire et les parents aux problématiques de violence et de criminalité dans les écoles primaires.
- Favoriser la collaboration et la concertation des acteurs préoccupés par le mieux-être des enfants.

Thèmes :

Pour le premier cycle :

- la sécurité routière
- se méfier des inconnus
- la sécurité, le soir de l'Halloween

Pour le deuxième cycle :

- le taxiage
- l'alcool et les drogues
- la navigation sur Internet

Pour obtenir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec votre poste de la Sûreté du Québec. Nous établirons conjointement une stratégie d'intervention afin de répondre efficacement à vos besoins. À titre d'exemple, un policier pourra organiser une rencontre de sensibilisation avec des enfants, des parents ou des intervenants.

La police de proximité... pour agir ensemble!

Saviez-vous que?

Un casier judiciaire est créé chaque fois qu'une personne est déclarée coupable d'une infraction criminelle. Il a pour effet de laisser une trace de l'infraction ainsi que de la condamnation.



Ces traces peuvent notamment servir à justifier une sentence plus sévère dans les cas de nouvelles infractions.

Il n'y a pas si longtemps, le casier judiciaire d'un individu trouvé coupable marquait son dossier toute sa vie. Maintenant, il est possible d'obtenir une réhabilitation, souvent appelée le pardon. Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur le casier judiciaire, ses effets, particulièrement au sujet de l'entrée aux États-Unis, rendez-vous sur le site d'Éducaloi au:

www.educaloi.qc.ca



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire et mensuelle du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien de Milton tenue le lundi le 2 février 2009 à 20H00 à l'hôtel de ville sis au 960 Chemin Milton à Saint-Valérien-de-Milton et à laquelle sont présents :

Madame Raymonde Plamondon

Madame Manon Girardin
Monsieur François Désourdy
Madame Martine Lavoie
Monsieur Serge Ménard
Monsieur Hugo Bienvenu

Tous membres du Conseil formant quorum sous la présidence de madame le Maire

Madame Noëlle Jodoin a motivé son absence.

Monsieur Robert Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Madame le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Les élus et les personnes présentes sont invités à un moment de réflexion.

ORDRE DU JOUR

- 1 **Adoption de l'ordre du jour**
- 2 **Adoption de procès-verbaux**
- 2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2009.
- 3 **Autre(s) affaire(s)**
- 4 **Suivi(s) et rapport(s) dans divers dossier(s)**
- 5 **Administration financière**
- 5.1 Comptes payés et à payer.
- 6.0 **Administration générale**
- 6.1 Lettre de remerciement du Comité de la Guignolée 2008 (Dépôt).
- 6.2 *Mandat à la compagnie de détectives Service ADG de Montréal.*
- 6.3 *Lettre du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant des plaintes (dépôt).*
- 7.0. **Sécurité civile et sécurité publique**
- 7.1.0 **Police (aucun sujet)**
- 7.2.0 **Protection contre l'incendie et 1^{er} répondant**
- 7.2.1 Procès-verbal du Comité du service des incendies et 1ers répondants et suivi (dépôt).
- 7.2.2 Embauche de deux nouveaux pompiers (Messieurs Maxim Cusson et Martin Carrier) et frais de formation.
- 7.2.3 Achat d'une perceuse à batterie.
- 7.2.4 Achat d'un clapet chez J. U. Houle pour la pompe de la caserne incendie.
- 7.3 **Sécurité civile (aucun sujet)**
- 8.0 **Transport routier – Voirie et autres travaux publics**
- 8.1 Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal et suivi.
- 8.2 *Avis à l'entrepreneur pour l'ouverture des chemins d'hiver.*
- 8.3 *Phase 3 du secteur Leclerc.*
9. **Hygiène du milieu et Environnement**
- 9.1 Usine de traitement des eaux usées et station de pompage

- 9.1.1 À l'usine
- 9.1.1.1 *Engagement de la Municipalité envers le ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (modifications à la station d'épuration)*
- 9.1.2 À la station de pompage (aucun sujet)
- 9.2. Ordures ménagères, Récupération, Matières organiques, boues des fosses septiques
- 9.2.1 *Renouvellement du mandat de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine pour une période de 20 ans.*
- 9.3. **Environnement, Cours d'eau, Canalisation, Égout pluvial, Eau potable**
- 9.3.1 Barrage Georges-Maurice.
- 9.3.2 *Don d'arbres.*
- 10.0 **Urbanisme et gestion du territoire, Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**
- 10.1.1 Suivi(s) et rapport(s) de l'inspecteur du Service régional d'inspection pour décembre 2009 (dépôt).
- 10.1.2 Nomination d'un fonctionnaire désigné adjoint pour la MRC.
11. **Loisir, Centre récréatif, parcs, terrain de jeux et patinoire**
- 11.1 Dépôt des procès-verbaux et du rapport de la coordonnatrice en loisir (aucun).
- 11.2 **Culture, Bibliothèque (aucun sujet)**
- 11.3 **Centre communautaire**
- 11.3.1 Demande de la Fabrique (gratuité du centre communautaire ainsi que le ménage).
- 11.3.2 *Tables et chaises du centre communautaire.*
12. **Projet d'immobilisation et financement (aucun sujet)**
- 13.0 **Règlement(s) n^o(s) – Adoption avec ou sans dispense de lecture**
- 13.1 Adoption du règlement 2009-02 abrogeant les règlements 475-90, 475-1-99 et 475-2-04 de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.
- 13.2 Adoption du règlement 2009-03 modifiant le règlement 2005-05 concernant l'enlèvement des résidus domestique dans les limites de la municipalité.
- 13.3 Adoption du règlement 2009-04 modifiant le règlement 2005-06 concernant la collecte sélective des matières recyclables dans les limites de la municipalité.
- 14.0 **Avis de motion**
- 14.1 Avis de motion afin d'adopter un règlement numéro 2009-05 modifiant le règlement 561-01 et ses amendements concernant l'entretien des chemins, ponts, ponceaux, fossés de chemins et la fermeture des fossés.
- 15.0 **Affaire(s) nouvelle(s)**
16. **Période de questions**
17. **Levée (ou ajournement) de la séance**
- 1 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- RÉSOLUTION 22-02-2009**
- Il est proposé par madame Martine Lavoie, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver l'ordre du jour tel que déposé et de rajouter à l'item :
- 7.2.5 **État actuel du camion citerne # 665, année 1981**
- 2 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2009**

RÉSOLUTION 23-02-2009

Il est proposé par madame Manon Girardin, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2009 tel que rédigé avec correction à l'article 4 du règlement 2009-01 afin d'écrire *numéros matricules au lieu de numéros de lots* avec dispense de lecture, une copie ayant été distribuée à chacun de ses membres avant la tenue des présentes, tous déclarent en avoir fait la lecture et en être satisfaits.

- 3 **AUTRE(S) AFFAIRES(S) (Aucun sujet)**
- 4 **Suivi et rapport dans divers dossiers (Aucun sujet)**
- 5.0 **ADMINISTRATION FINANCIÈRE**
- 5.1 **Comptes payés et à payer**

RÉSOLUTION 24-02-2009

Il est proposé par monsieur François Désourdy, appuyé par madame Manon Girardin et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les salaires payés au montant de 19,396,88\$, les comptes payés au montant de 90,541.72\$ et autorise les paiements des comptes à payer présentés ce 02 février 2009 au montant de 32,942.69\$, le tout avec dispense de lecture de la liste, une copie ayant été distribuée à chacun de ses Membres avant la tenue des présentes et tous déclarent en avoir pris connaissance.

- 6.0 **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 6.1 **Lettre de remerciement du Comité de la Guignolée (Dépôt)**

Une lettre de remerciement du Comité de la Guignolée à la municipalité concernant la gratuité de la salle ainsi que le service de photocopieur, papeterie et temps d'employé pour la publicité est déposé.

- 6.2 **Mandat à la compagnie de détectives Service ADG de Montréal**

RÉSOLUTION 25-02-2009

Considérant que le propriétaire du matricule 6145-96-9075 est introuvable depuis 2002;

Il est proposé par madame Manon Girardin, appuyé par monsieur François Désourdy et résolu à l'unanimité des conseillers de soumettre le dossier pour fin de recherche à la compagnie de détectives Service ADG de Montréal.

- 6.3 **Lettre du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant des plaintes (Dépôt)**

Le directeur général dépose au conseil une lettre du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Ce document représente les conclusions de l'analyse de diverses plaintes déposées au ministère et constat est fait que les plaintes sont non fondées.

- 7.0.0 **SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ CIVILE**
- 7.1.0 **Police (Aucun)**
- 7.2.0 **Protection contre l'incendie et 1^{ers} Répondants**
- 7.2.1 **Procès-verbal du Comité du Service des incendies et 1^{er} répondants (Dépôt)**

Le procès-verbal de la rencontre du Comité de Sécurité Incendie de la rencontre du 19 janvier 2009 est déposé.

- 7.2.2 **Embauche de deux nouveaux pompiers (Messieurs Maxim Cusson et Martin Carrier) et frais de formation**

RÉSOLUTION 26-02-2009

Il est proposé par madame Manon Girardin, appuyé par madame Martine Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher messieurs Maxim Cusson et Martin Carrier à titre de pompiers volontaires pour la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton et d'entériner les frais de formation « Pompier I ».

- 7.2.3 **Achat d'une perceuse à batteries**

RÉSOLUTION 27-02-2009

Il est proposé par madame Manon Girardin, appuyé par monsieur François Désourdy et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le service des incendies à faire l'acquisition d'une perceuse à batteries au coût de 335\$, taxes en sus.

- 7.2.4 **Achat d'un clapet chez J. U. Houle pour la pompe de la caserne incendie**

RÉSOLUTION 28-02-2009

Considérant que le clapet de la pompe de la caserne incendie est brisé et qu'il faut absolument le remplacer;

Il est proposé par madame Manon Girardin, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de J. U. Houle pour l'acquisition d'un clapet au montant de 450.00\$, taxes en sus, tel que décrit dans l'avis de commande 285371.

- 7.2.5 **État actuel du camion citerne # 665, année 1981**
Monsieur Hugo Bienvenue informe les membres du Conseil que le camion citerne # 665, année 1981 a échoué l'inspection mécanique et de ce fait que le camion doit être retiré de la circulation. Un estimé des coûts de réparation a été demandé afin que le camion respecte les normes ULC et les normes exigées par la SAAQ.

- 7.3 **Sécurité civile (aucun sujet)**
- 8.0 **TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE ET AUTRES TRAVAUX PUBLICS**
- 8.1 **Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal et suivi (dépôt)**
- 8.2 **Avi à l'entrepreneur pour l'ouverture des chemins d'hiver**

RÉSOLUTION 29-02-2009

Considérant que le mercredi 28 janvier 2009, une tempête de neige s'est abattue sur la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton;

Considérant que l'inspecteur municipal, monsieur Gérald St-Gelais, est en vacance;

Considérant que monsieur Réjean Lalumière, employé municipal, remplace monsieur St-Gelais;

Considérant que monsieur Lalumière a contacté monsieur Yan Lefebvre de la Société J. G. Lefebvre (1996) inc. afin que le déneigement de divers rangs se fassent dans divers rangs vendredi le 27 janvier 2009 à 14H45 et 21H30 ainsi que le dimanche premier février 2009;

Considérant que monsieur Lefebvre ne s'est pas préoccupé de ces interventions;

Considérant que madame le Maire a essayé de prendre contact par téléphone avec monsieur Lefebvre mais sans réussir;

Considérant le non respect du contrat concernant les articles 2, premier paragraphe et de l'article 10 de la section II;

Considérant le manque de collaboration;

Pour ces motifs :

Il est proposé par monsieur Hugo Bienvenu, appuyé par monsieur François Désourdy et résolu à l'unanimité des conseillers que :

- * que le préambule fait partie de la présente résolution;
- * d'informer le représentant de la Société J. G. Lefebvre (1996) inc. que lors de l'absence de monsieur Gérald St-Gelais, inspecteur municipal, c'est monsieur Réjean Lalumière qui le remplace et le représentant de la Société doit exécuter les recommandations émises par monsieur Lalumière;
- * Que conformément à l'article 1 de la section V du contrat, le Conseil municipal émet un avis d'insatisfaction envers la Société J. G. Lefebvre (1996) inc. pour les motifs décrits dans le préambule.

Le conseiller François Désourdy déclare qu'il a un intérêt dans le dossier qui suit et se retire de la salle des délibérations

8.3 Phase 3 du secteur Leclerc

RÉSOLUTION 30-02-2009

Considérant que le maire et le directeur général ont rencontré le promoteur « Les Constructions Maryco inc. » concernant la phase 3 du secteur Leclerc;

Considérant qu'il serait avantageux de connaître l'estimé des travaux;

Il est proposé par madame Martine Lavoie, appuyé par monsieur Hugo Bienvenu et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le groupe SM afin d'établir une prévision de coûts pour l'implantation d'infrastructures, la pose de bitume dans le prolongement du projet de la phase 3.

Monsieur François Désourdy reprend sa place à la table des délibérations

9.0.0 HYGIÈNE DU MILIEU ET DE L'ENVIRONNEMENT

9.1 Usine de traitement des eaux usées et station de pompage

9.1.1 À l'usine

9.1.1.1 Engagement de la Municipalité envers le ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (modifications à la station d'épuration)

RÉSOLUTION 31-02-2009

Engagements pour MDDEP

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité projette de faire des modifications à la station d'épuration des eaux usées en raison de la fermeture de l'abattoir Olymel;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation a été faite au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP);

CONSIDÉRANT QUE des engagements doivent être pris par la Municipalité pour cette autorisation,

Il est proposé par monsieur François Désourdy, appuyé par madame Manon Girardin et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité s'engage à :
respecter les exigences de rejet fixées par le MDDEP et à effectuer les correctifs nécessaires (point 8.1.1 du formulaire);

effectuer le suivi standard décrit à l'annexe 4 et à aviser le MDDEP dès que les résultats de deux échantillonnages consécutifs ne respectent pas les exigences ou lors d'une panne, d'un déversement ou de toute autre situation pouvant avoir un impact sur l'environnement (point 8.1.2 du formulaire);

ce que toutes les matières résiduelles provenant de l'accumulation ou du traitement des eaux usées soient déposées dans un endroit autorisé en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (point 8.1.3 du formulaire);

utiliser et entretenir son système de traitement conformément aux spécifications indiquées dans le guide d'utilisation ou au manuel d'exploitation fourni par le manufacturier ou l'ingénieur mandaté (art. 8.1.4 du formulaire);

conclure un contrat d'entretien avec une firme compétente en la matière, un document démontrant qu'elle est en mesure d'effectuer cet entretien ou à former ou à embaucher un opérateur qualifié (point 8.2 du formulaire);

transmettre au Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (MAMROT) une mise à jour du document intitulé « Description des ouvrages d'assainissement » lequel décrit tous les ouvrages pertinents sur le réseau ainsi qu'à la station d'épuration.

9.1.1.2 À la station de pompage (aucun sujet)

9.2 Ordures ménagères, récupération, matières organiques, boues des fosses septiques

9.2.1 Renouvellement du mandat de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine pour une période de 20 ans

RÉSOLUTION 32-02-2009

ATTENDU QUE selon l'entente intervenue entre les municipalités membres de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine, lors de sa constitution, celle-ci fut créée pour une durée de vingt ans venant à échéance le 27 août 2011;

ATTENDU QUE les municipalités membres sont invitées à exprimer leur intention à la Régie de procéder au renouvellement de celle-ci ;

Il est proposé par madame Martine Lavoie, appuyé par monsieur Hugo Bienvenu et résolu à l'unanimité des conseillers de signifier à la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton désire que la Régie poursuivre le processus de signature d'une nouvelle entente qui devra à nouveau être ratifiée par décret gouvernemental.

9.3 Environnement, cours d'eau, canalisation, égout pluvial

9.3.1 Barrage Georges Maurice

RÉSOLUTION 33-02-2009

Il est proposé par monsieur Hugo Bienvenu, appuyé par monsieur François Désourdy et résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir le barrage Georges Maurice au propriétaire riverain pour la somme de 1.00\$ conditionnellement à ce que le nouveau propriétaire en fasse les réparations nécessaires et recommandées par la firme F. Bernard.

9.3.2 Don d'arbres

RÉSOLUTION 34-02-2009

Il est proposé par monsieur François Désourdy, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers de commander, auprès de COGEBY, le maximum d'arbres soit 75% de feuillus et 25% de conifères.

10.0 URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE, COMITÉ CONSULATIF D'URBANISME (CCU)

10.1 Suivi(s) et rapport(s) de l'inspecteur en bâtiments (dépôt)

Le Conseil prend acte des suivis et rapport du mois de janvier 2009.

10.2 Nomination d'un fonctionnaire désigné adjoint pour la MRC pour l'application du règlement sur les boisés

RÉSOLUTION 35-02-2009

CONSIDÉRANT l'article 63 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 2.2.5 du *Règlement régional #05-164 relatif à la protection des boisés* de la MRC des Maskoutains, l'inspecteur en bâtiment et l'inspecteur agraire de la Municipalité peuvent agir à titre de fonctionnaires désignés adjoints pour l'application dudit règlement;

CONSIDÉRANT qu'en vertu dudit article la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton peut nommer un fonctionnaire municipal à cette fin. Le fonctionnaire désigné de la MRC sera habilité aux fins de la délivrance des permis du *Règlement régional #05-164 relatif à la protection des boisés* sur tout le territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par madame Martine Lavoie et résolu de nommer monsieur Éric Salois, inspecteur en bâtiment de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton à titre de fonctionnaire désigné adjoint pour l'application du *Règlement régional #05-164 relatif à la protection des boisés* de la MRC des Maskoutains.

11.0. LOISIR, CENTRE RÉCRÉATIF, PARCS, TERRAIN DE JEUX ET PATINOIRE

11.1.1 Dépôt du procès-verbal et du rapport de la coordonnatrice en loisir

Suite à la rencontre du comité du parc école, le conseil va étudier le projet et donnera réponse en mars 2009. _

11.2 Culture, Bibliothèque (aucun sujet)

11.3 Centre communautaire

11.3.1 Demande de la Fabrique (gratuité du centre communautaire ainsi que le coût du ménage

RÉSOLUTION 36-02-2009

Considérant que la Fabrique de la paroisse de Saint-Valérien-de-Milton organise son 22^e repas porc-bœuf le 7 juin 2009;

Il est proposé par monsieur François Désourdy, appuyé par madame Manon Girardin et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la gratuité de la salle du centre communautaire ainsi que le coût du ménage à la Fabrique à l'occasion de la tenue du repas porc-bœuf le 7 juin 2009.

11.3.2 Tables et chaises du centre communautaire

Cet item sera discuté et une décision sera prise ultérieurement à savoir si se sont les locataires de la salle qui replacent les chaises et tables ou le concierge.

12 Projet d'immobilisation et financement (aucun sujet)

13 Règlement(s) no. – adoption avec ou sans dispense de lecture

Adoption du règlement 2009-02 abrogeant les règlements 475-90, 475-1-99 et 475-2-04 de la Municipalité de Saint-Valérien de Milton

Les élus ont reçu le règlement dans les délais prévus, affirment l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

RÉSOLUTION 37-02-2009



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON**

Règlement numéro 2009-02 abrogeant les règlements 475-90, 475-1-99 et 475-2-04 de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

Considérant que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton a adopté les règlements 475-90, 475-1-99 et 475-2-04 établissant et amendant les coûts d'administration et les frais d'opération du système d'assainissement des eaux entre la compagnie Olymel inc. et la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton;

Considérant que la compagnie Olymel inc. ne participe plus aux frais d'opération du système d'assainissement des eaux selon l'entente établie;

Considérant qu'un avis de motion a été donné préalablement le 12 janvier 2009;

Il est proposé par madame Manon Girardin, appuyé par monsieur Hugo Bienvenue et résolu à l'unanimité des conseillers de décréter ce qui suit :

Article 1

Le présent règlement porte le numéro 2009-02.

Article 2

Le présent règlement numéro 2009-02 abroge les règlements numéros 475-90, 475-1-99 et 475-2-04 de la municipalité Saint-Valérien-de-Milton.

Article 3

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Adopté à Saint-Valérien-de-Milton, ce 02 février 2009.

Raymonde Plamondon
Maire

Robert Leclerc, gma
Directeur général et secrétaire-trésorier

Avis de motion : 12 janvier 2009

Adoption : 02 février 2009

Avis public : 03 février 2009

Entrée en vigueur : 03 février 2009

13.2 Adoption du règlement 2009-03 modifiant le règlement 2005-05 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité

Les élus ont reçu le règlement dans les délais prévus, affirment l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

RÉSOLUTION 38-02-2009



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON**

RÈGLEMENT NO 2009-03

RÈGLEMENT 2009-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2005-05 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ ATTENDU l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie créée par décret du gouvernement publié à la *Gazette officielle du Québec* le 14 septembre 1991;

ATTENDU les dispositions du projet de loi 204, intitulé "*Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine*", sanctionné le 17 juin 1994;

ATTENDU le règlement numéro 77 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine;

ATTENDU qu'il y a lieu pour le conseil municipal de modifier une disposition du règlement concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité;

ATTENDU qu'avis de motion du présent règlement a dûment été donné le 12 janvier 2009 ;

Il est proposé par madame Martine Lavoie, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers qu'il soit décrété ce qui suit :

1. LE PARAGRAPHE 2.1.3 EST MODIFIÉ DE LA FAÇON SUIVANTE :

Par l'addition, à la fin du paragraphe 2.1.3, de l'expression "ou devancée au jour ouvrable précédent".

2. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Raymonde Plamondon
Maire

Robert Leclerc, gma
Directeur général et secrétaire-trésorier

Avis de motion : 12 janvier 2009
Adoption : 02 février 2009
Avis Public : 03 février 2009
Entrée en vigueur : 03 février 2009

13.3 Adoption du règlement 2009-04 modifiant le règlement 2005-06 concernant la collecte sélective des matières recyclables dans les limites de la municipalité

Les élus ont reçu le règlement dans les délais prévus, affirment l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

RÉSOLUTION 39-02-2009



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON
RÈGLEMENT NO 2009-04**

**RÈGLEMENT 2009-04 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT 2005-06 CONCERNANT LA
COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES
RECYCLABLES DANS LES LIMITES DE
LA MUNICIPALITÉ**

ATTENDU l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie créée par décret du gouvernement publié à la *Gazette officielle du Québec* le 14 septembre 1991;

ATTENDU les dispositions du projet de loi 204, intitulé "*Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine*", sanctionné le 17 juin 1994;

ATTENDU le règlement numéro 78 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine;

ATTENDU qu'il y a lieu pour le conseil municipal de modifier une disposition du règlement concernant la collecte sélective des matières recyclables dans les limites de la municipalité;

ATTENDU qu'avis de motion du présent règlement a dûment été donné le 12 janvier 2009 ;

Il est proposé par monsieur Hugo Bienvenu, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers de décréter ce qui suit :

1. LE PARAGRAPHE 2.1.3 EST MODIFIÉ DE LA FAÇON SUIVANTE :

Par l'addition, à la fin du paragraphe 2.1.3, de l'expression "ou devancée au jour ouvrable précédent".

2. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Raymonde Plamondon
Maire

Robert Leclerc, gma
Directeur général et secrétaire-trésorier

Avis de motion : 12 janvier 2009
Adoption : 02 février 2009
Avis public : 03 février 2009
Entrée en vigueur : 03 février 2009

14 Avis de motion

14.1 Avis de motion afin d'adopter un règlement numéro 2009-05 modifiant le règlement 561-01 et ses amendements concernant l'entretien des chemins, pont, ponceaux, fossés de chemins et la fermeture des fossés

Avis de motion est donné par monsieur François Désourdy afin de soumettre pour adoption, lors d'une séance subséquente, un règlement portant le numéro 2009-05 modifiant le règlement numéro 561-01 et ses amendements concernant l'entretien des chemins, ponts, ponceaux, fossés de chemins et la fermeture des fossés. Le projet de règlement est remis aux élus séance tenante.

15 AFFAIRES NOUVELLES

Madame le Maire informe les membres du conseil du point de presse qui s'est tenu à Saint-Simon au sujet du fonds de diversification provenant du ministère de l'Industrie et du Commerce qui accorde des subventions pour l'implantation de commerces ou d'industries sur le territoire de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

Madame Plamondon informe les membres du conseil que la maison de la famille a atteint son objectif de cueillette de fonds soit 759,000\$

PÉRIODE DE QUESTIONS

Barrage Georges-Maurice.

LEVÉE (OU AJOURNEMENT) DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 40-02-2009

Il est proposé par madame Manon Girardin, appuyé par monsieur François Désourdy résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20H40.

Certificat de crédits suffisants

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton dispose des fonds nécessaires au paiement des dépenses et affectation(s) suivant la(les) décision(s) prises par le Conseil dans le(les) différent(s) extrait(s) et résolution(s) du présent procès-verbal, avec transfert(s) budgétaire(s) conséquent(s) et aussi sur les excédents de recettes de l'année courante lorsque nécessaire, le tout en vertu des Règlements n^{OS} 2007-09 et 2007-10.

Donné à Saint-Valérien-de-Milton ce 02 février 2009.

Raymonde Plamondon
Maire

Robert Leclerc, gma
Directeur général et secrétaire-trésorier



MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-MILTON
Historique des factures (Nom)

N° Page 1
5.1

009/01/28
5:01:11
année 2009

RAPPORT D/G DU 31 JANVIER 2009

N° de fournisseur de 2 à 988-1
Période 1 au 1

N° Fourn.	Nom	Référence	Pér.	Date Trans.	N° facture	Description	N°chèque	Date	Paiement
9001	ACCESSOIRES DE SOUDURE GRANBY INC.	CPF900051	1	2009/01/09	146647	OXYGÈNE MED E			-18.85
		CPF900052	1	2009/01/08	146646	OXYGÈNE MED D & E			38.83
		CPF900062	1	2009/01/22	147239	OXYGÈNE MED E			24.44
		CPF900076	1	2009/01/28	147476	CONTRAT ANNUEL LOC.			347.66
						Total			392.08
3130	AGRI-CLÉ INC.	CPF900075	1	2009/01/27	19629	PLANCHES PR FABRIQUER			443.60
						Total			443.60
87	ASSOCIATION DES CHEFS DE SERVICE D'INCEN	CPF900008	1	2009/01/01	COT23102	COTISATION 2009	C900051	2009/01/07	208.82
						Total			208.82
608	ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX	CPF900050	1	2009/01/20	2009	COTISATION ANNUELLE			332.98
						Total			332.98
27	ATELIER MÉCANIQUE ST-VALÉRIEN INC.	CPF900054	1	2009/01/06	14696	BARRE MÉTAL POUR AFFICHE			39.79
		CPF900082	1	2009/01/16	14707	FER			45.04
						Total			84.83
3778	ATELIER PAQUETTE ENR.	CPF900031	1	2009/01/08	3105	FLAT BAR POUR TRACTEUR			120.78
						Total			120.78
594	BEAUDRY, MICHEL	CPF900080	1	2009/01/28	20090127	HONORAIRE CCU 27-01-2009			50.00
						Total			50.00
348	BELL MOBILITÉ	CPF900020	1	2009/01/01	MO-006349019	PAGETTES PR	1051836	2009/01/01	54.76
		CPF900021	1	2009/01/01	MO-840918019	PAGETTE MAIRE ET VOIRIE	1089311	2009/01/01	10.16
						Total			64.92
201	BIOLAB-DIVISION THETFORD	CPF900068	1	2009/01/19	138606	ANALYSE EAU USÉE 328-4			81.84
		CPF900069	1	2009/01/19	138605	ANALYSE EAU CHALET 328-3			66.94
		CPF900070	1	2009/01/19	138604	ANALYSE EAU POTABLE 328-2			66.94
		CPF900071	1	2009/01/19	138602	ANALYSE EAU USÉE 328-1			54.75
		CPF900072	1	2009/01/19	138603	ANALYSE EAU POTABLE 328-2			26.08
						Total			296.55
78	C.L.B.	CPF900001	1	2009/01/02	900124	SOUTIEN TECHNIQUE 2009	C900050	2009/01/07	3 273.38
						Total			3 273.38
5331	CARQUEST ST-HYACINTHE	CPF900053	1	2009/01/15	1817-122432	3 FILTRES POUR NIVELEUSE			171.09
						Total			171.09
17	CHAPDELAIN ASSURANCES INC.	CPF900004	1	2009/01/01	602221-2009	ASS. ATTEINTES À	C900049	2009/01/07	6 104.00
						Total			6 104.00
414	COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE	CPF900060	1	2009/01/18	C8-000095	COTISATION 2009-FIBRE OPTIQUE			2 778.98
						Total			2 778.98
11	COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE UPTON INC.	CPF900023	1	2009/01/01	230788	SERVICES DE JANVIER	1076249	2009/01/01	609.98
						Total			609.98
7184	DAIGLE FRANCE	CPF900048	1	2009/01/20	2008	REMBOUR. DÉCHETS	C900063	2009/01/21	405.82
						Total			405.82
2086	ENTREPRISES BEST TEST INC. (LES)	CPF900074	1	2009/01/22	1881	VÉRIF. INTER 10 ROUES 1981			282.19
						Total			282.19
15	EXCAVATION F. PAQUETTE LTEE	CPF900011	1	2009/01/01	JANV09	DÉNEIGEMENT	C900048	2009/01/07	1 034.69
		CPF900063	1	2009/01/16	7112	RÉSERVE D'HIVER			574.50
						Total			1 609.19

'GR_FOURNHIST



MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-MILTON

2009/01/28
15:01:11
Année 2009

Historique des factures (Nom)

N° Fourn.	Nom	Référence	Pér.	Date Trans.	N° facture	Description	N° de fournisseur de		Paiement
							1	2 à 1	
							Période		
							N°chèque	Date	
182	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	CPF900009	1	2009/01/01	09-740	CONTRIBUTION 2009	C900052	2009/01/07	1 555.93
Total									1 555.93
269	GARAGE A.Y. DAIGLE INC.	CPF900025	1	2009/01/03	45693	DIÉSEL 265 ET 365	C900060	2009/01/21	103.27
		CPF900026	1	2009/01/07	45716	DIÉSEL TRACTEUR	C900060	2009/01/21	24.00
		CPF900027	1	2009/01/08	45725	DIÉSEL TRACTEUR	C900060	2009/01/21	47.50
		CPF900028	1	2009/01/14	45769	DIÉSEL TRACTEUR	C900060	2009/01/21	23.30
		CPF900029	1	2009/01/14	45774	ESSENCE RAM	C900060	2009/01/21	121.00
		CPF900030	1	2009/01/15	45779	DIÉSEL BIDON	C900060	2009/01/21	65.90
		CPF900044	1	2009/01/19	45807	DIÉSEL TRACTEUR	C900060	2009/01/21	20.00
		CPF900045	1	2009/01/13	45763	CONDITIONNEUR-GAZ LINE	C900060	2009/01/21	13.52
		CPF900046	1	2009/01/12	45756	DIÉSELM #666	C900060	2009/01/21	84.00
		CPF900064	1	2009/01/22	45832	DIÉSEL TRACTEUR			18.00
		CPF900066	1	2009/01/26	45849	DIÉSEL TRACTEUR			25.00
Total									545.49
126	GAZ MÉTRO	CPF900015	1	2009/01/01	509515009385	GAZ	1042272	2009/01/01	721.23
Total									721.23
125	GROUPE CCL	CPD900034	1	2009/01/15	20090115	RABAIS DOLLARS CCL			-14.00
		CPF900032	1	2009/01/03	118003	ENVELOPPES À FENÊTRES			298.62
		CPF900033	1	2009/01/04	118410	COMPTES DE TAXE			441.95
Total									726.57
718	GROUPE ULTIMA INC.	CPF900005	1	2009/01/01	132622	ASSURANCE LA MUNICIPALE	C900056	2009/01/07	3 169.00
		CPF900006	1	2009/01/01	132621	ASSUR. BRIS DES MACHINES	C900056	2009/01/07	235.00
		CPF900007	1	2009/01/01	2009	ASSURANCE ANNUELLE	C900056	2009/01/07	47 106.00
Total									50 510.00
12	HYDRO-QUEBEC	CPF900013	1	2009/01/01	645100160301	ÉCLAIRAGE PUBLIC	1007993	2009/01/01	1 024.17
		CPF900014	1	2009/01/01	645100160300	USINE	1067169	2009/01/01	2 491.47
		CPF900019	1	2009/01/05	645100160302	ÉCLAIRAGE PUBLIC	1049395	2009/01/05	4.56
		CPF900022	1	2009/01/05	645100160299	ÉCLAIRAGE PUBLIC	1061217	2009/01/05	34.43
Total									3 554.63
406	LA CAPITALE ASS. & GESTION DU PATRIMOINE	CPF900003	1	2009/01/01	0144	ASSURANCE COLLECTIVE	C900053	2009/01/07	331.76
Total									331.76
999	LECLERC ROBERT	CPF900049	1	2009/01/20	20090120	31 KM ST-HYAC, RÉUNION			24.80
Total									24.80
607	LYRGO NUTRITION INC.	CPF900083	1	2009/01/26	103481	PESÉES DE CAMION			33.86
Total									33.86
13	MARCHÉ ST-VALÉRIEN	CPF900065	1	2009/01/22	636106	7 BOUTEILLES D'EAU ET 3			2.83
Total									2.83
665	MARTEL, BRASSARD, DOYON, S.A.B.C.	CPF900002	1	2009/01/05	8981	ABONNEMENT 2009	C900054	2009/01/07	564.38
Total									564.38
687	MEUBLES BERNARD TANGUAY	CPF900035	1	2009/01/03	34435	RÉFRIGÉRATEUR 18 P.C. -SALLE			769.00
Total									769.00
9	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	CPF900018	1	2009/01/13	DÉC09	DAS	1059828	2009/01/13	3 662.41
Total									3 662.41
2	PAPETERIE LALIBERTÉ	CPF900037	1	2009/01/06	227177	ROMANS			36.77
		CPF900037	1	2009/01/20	227908	ROMANS-LIVRES			107.47
		CPF900061	1	2009/01/09	592679	PINCES			2.30
		CPF900067	1	2009/01/23	593191	ENCRE-HUMECTEURS			73.04
Total									219.58
105	PETITE CAISSE	CPF900077	1	2009/01/28	JANV2009	TIMBRES-FRS DÉPLACEMENT			57.61

CPGR_FOURNHIST



MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-MILTON

2009/01/28

5:01:11

Année 2009

Historique des factures (Nom)

N° Fourra.	Nom	Référence	Pér.	Date Trans.	N° facture	Description	N° de fournisseur de		Période	1	2 à	1	988-1
							N°chèque	Date					
										Total		57.61	
686	PROPANE DU SUROÏT	CPF900056	1	2009/01/20	21497	PROPANE GARAGE						459.35	
										Total		459.35	
403	PUBLICATIONS DU QUÉBEC (LES)	CPF900036	1	2009/01/05	5169421	MAJ NORMES ROUTIERS						19.64	
										Total		19.64	
417	RAY SOUDURE INC.	CPF900073	1	2009/01/16	12879	FER POUR PANCARTE HYDRO-QC						79.01	
										Total		79.01	
10	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	CPF900017	1	2009/01/13	DÉC08	DAS	1031728	2009/01/13				1 734.81	
										Total		1 734.81	
670	ROY FLEURMANDE	CPF900024	1	2009/01/15	2008-2009	DÉCO. DE NOËL SALLE ET	C900061	2009/01/21				642.28	
										Total		642.28	
65	RÉGIE INT. DE GESTION DES DÉCHETS	CPF900038	1	2009/01/01	09-020	QUOTE-PART 1er VERSEMENT	C900058	2009/01/21				2 858.25	
		CPF900039	1	2009/01/09	09-040	RÉSIDUS DOMESTIQUES						7 336.28	
		CPF900040	1	2009/01/09	09-052	MATIÈRES RECYCLABLES						1 743.64	
		CPF900041	1	2009/01/09	09-084	MATIÈRES ORGANIQUES						1 081.65	
										Total		13 019.83	
108	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	CPF900043	1	2009/01/15	JANV09	50 TIMBRES DE 1.15\$	C900059	2009/01/21				64.91	
		CPF900084	1	2009/01/28	20090128	150 TIMBRES	C900074	2009/01/28				183.99	
										Total		248.90	
5454	SOCIÉTÉ J.-G. LEFEBVRE (1996) INC.	CPF900012	1	2009/01/01	JANV09	DÉNEIGEMENT	C900057	2009/01/07				24 503.75	
										Total		24 503.75	
801	ST-GELAIS, GÉRALD	CPF900047	1	2009/01/20	20090108	116 KM	C900062	2009/01/21				167.47	
										Total		167.47	
30	TECHNI-DACTYLO INC.	CPF900055	1	2009/01/15	53807	SERVICE COPIEUR						171.58	
										Total		171.58	
659	TRIBAULT DANIEL	CPF900078	1	2009/01/28	20090127	HONORAIRE CCU 27-01-2009						35.00	
										Total		35.00	
37	TOUCHEITE LÉOPOLD	CPF900079	1	2009/01/28	20090127	HONORAIRE CCU 27-01-2009						35.00	
										Total		35.00	
716	TOURISME MONTÉRÉGIE	CPF900010	1	2009/01/01	2009	ADHÉSION 2009	C900055	2009/01/07				417.64	
										Total		417.64	
286	VILLE DE ST-HYACINTHE	CPF900081	1	2009/01/28	9FD00036	FRS D'ADHÉSION COUR MUN. 2009						476.33	
										Total		476.33	
3000	VISA DESJARDINS	CPF900016	1	2009/01/01	31122008	REPAS DE NOËL	1060996	2009/01/01				1 115.91	
										Total		1 115.91	
77	WILSON & LAFLEUR	CPF900042	1	2009/01/01	00491344	ABONNEMENT 2009 CODE						118.65	
										Total		118.65	
	Ratification Hydro-Qc, Bell, Gaz Métro, etc. L.....				11 463,89								
	Chèques faits pendant le mois C.....				93 329,58								
	Salaires mensuels période 1 à 4									TOTAL DES FACTURES		123 754,41	
	Législation				2 189,56					FACTURES NON PAYÉES		18 969,96	
	Administration				7 240,33								
	Pompiers				3 660,16								
	Voie				5 479,95								
	Loisirs				526,88								
	TOTAL DU RAPPORT DE DIG				123 920,33								
	Total des comptes payables											123 754,41	
	Salaires payés											19 126,88	
	FACTURES PAYÉES À LA SÉANCE				18 969,96								
					142 881,29							142 881,29	
	AJOUT FACTURES DE DÉCEMBRE \$ 13 961,73												
	TOTAL PAYÉES À LA SÉANCE \$ 32 942,69												

2009/01/28
14:14:14
Année 2009



MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-MILTON

N° Page 1

Liste des comptes à payer - Détaillée

Date de la période 2008/12/31 N° de fournisseur de 2 à 988-1
Date de la prochaine 2008/12/31 N° de référence de CPF701486 à CPF801463
Date de la période future 2008/12/31

N° Fourn.	Nom	Référence	Date Trans.	Date due	Montant	Passé dû 2008/12/31	Pér. Cour. 2008/12/31	Proch. Pér. 2008/12/31	Pér. Future
13	MARCHÉ ST-VALÉRIEN	CPF801461	2008/12/31	2008/12/31	18.76	18.76			
	Total				18.76	18.76			
63	HOULE FRANCINE	CPF801448	2008/12/31	2008/12/31	180.00	180.00			
	Total				180.00	180.00			
65	RÉGIE INT. DE GESTION DES DÉCHETS	CPF801450	2008/12/31	2008/12/31	146.88	146.88			
		CPF801451	2008/12/31	2008/12/31	231.52	231.52			
		CPF801452	2008/12/31	2008/12/31	461.18	461.18			
	Total				839.58	839.58			
182	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES	CPF701486	2007/12/31	2007/12/31					
		CPF801460	2008/12/31	2008/12/31	11.04	11.04			
	Total				11.04	11.04			
218	DAVIAU, PAULINE	CPF801447	2008/12/31	2008/12/31	270.00	270.00			
	Total				270.00	270.00			
221	LACHANCE, SOLANGE	CPF801449	2008/12/31	2008/12/31	90.00	90.00			
	Total				90.00	90.00			
286	VILLE DE ST-HYACINTHE	CPF801462	2008/12/31	2008/12/31	580.30	580.30			
	Total				580.30	580.30			
387	CONSULTANTS S.M. INC. (LES)	CPF801458	2008/12/31	2008/12/31	3 386.25	3 386.25			
		CPF801459	2008/12/31	2008/12/31	3 944.98	3 944.98			
	Total				7 331.23	7 331.23			
413	GÉRARD DION & FILS INC.	CPF801453	2008/12/31	2008/12/31	299.39	299.39			
		CPF801454	2008/12/31	2008/12/31	586.67	586.67			
		CPF801455	2008/12/31	2008/12/31	417.64	417.64			
		CPF801456	2008/12/31	2008/12/31	2 155.91	2 155.91			
		CPF801457	2008/12/31	2008/12/31	431.18	431.18			
	Total				3 890.79	3 890.79			
587	RESTAURANT LE CACHOT	CPF801463	2008/12/31	2008/12/31	770.03	770.03			
	Total				770.03	770.03			
	Grand total				13 981.73	13 981.73			



ÊTRE PARENT, UNE AFFAIRE DE CŒUR

Avec générosité, le Cercle de Fermières de Saint-Valérien s'implique et met à la disposition des familles le livre «Être parent, une affaire de cœur» de Danielle Laporte psychologue clinicienne aux Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine.

Il traite de la discipline, de la petite enfance, de l'estime de soi, de l'identité sexuelle, de la clé, des camps de vacances, du déménagement, de la vérité sur le mensonge, de la maladie, du divorce, du rang dans la famille, etc.

Il sera disponible à la bibliothèque municipale.

AVIS DE RECHERCHE: Pour le comité de soccer

Le comité de soccer est à la recherche de parents qui voudraient joindre le comité pour la saison 2009. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec nous dans les plus brefs délais.

AVIS DE RECHERCHE: Coach de soccer

Le comité de soccer est à la recherche de parents qui voudraient devenir entraîneur(e) pour la saison 2009.

Nous recherchons des entraîneurs(e) et assistants(e) entraîneur(e) dans toutes les catégories: **U5-6, U7-8, U9-10, U11-12, U13-14, U15-17**

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec nous le plus tôt possible aux numéros ci-haut. Faites-le pour vos enfants... ils comptent sur vous!!!!

Suzie Charpentier: 450-261-1130 / Suzanne Cloutier: 450-773-3403

RAPPEL

Le Comité des loisirs de Saint-Valérien-de-Milton vous rappelle que les jeunes de notre municipalité qui désirent participer aux activités de soccer doivent s'inscrire auprès de la ligue de soccer St-Dominique. Nous avons unis nos forces afin de s'assurer d'avoir des équipes complètes et compétitives. Pour toutes questions, veuillez communiquer avec Suzie Charpentier ou Suzanne Cloutier.

DU TRANSPORT EN COMMUN SOUS TOUTES SES FORMES



La MRC des Maskoutains offre divers services de transport à ses concitoyens sur l'ensemble de son territoire comprenant 17 municipalités. Pour plus d'informations sur ces services, vous pouvez aussi visiter le site Internet www.mrcmaskoutains.qc.ca.

Le transport adapté, encore plus pour votre service...

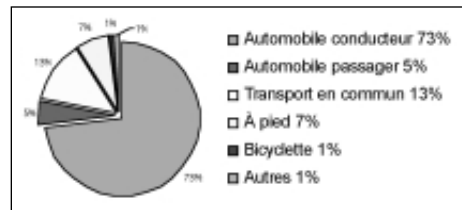
Suite au sondage effectué en cours d'année, le conseil de la MRC a adopté des bonifications au service, soit une prolongation de l'horaire afin d'améliorer la qualité de vie des personnes admissibles, soit du lundi au jeudi de 6h30 à 22h, le vendredi de 6h30 à minuit, le samedi de 8h à minuit et le dimanche de 8h à 22h. Ce nouvel horaire sera en vigueur à compter du 1er mars 2009.

Le transport adapté est un service de transport en commun de porte-à-porte spécifiquement

dédié aux personnes ayant des limitations et admises selon les critères reconnus. Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer, par téléphone, au numéro 450 774-8810 ou, par courriel, à l'adresse transadap@mrcmaskoutains.qc.ca.

Juste pour y réfléchir un peu...

En 2001, au Québec, (source: Statistique Canada) voici les statistiques de la population active, selon le mode de transport utilisé pour se rendre au travail.



Le transport collectif régional

C'est un service de transport en commun dédié à toute personne ayant besoin de transport, et ce, par le biais des places disponibles dans les véhicules du transport adapté, selon les dessertes établies. Pour utiliser le service, il suffit de s'inscrire en complétant le formulaire. Vous pouvez joindre le service, par téléphone, au numéro 450 774-3173 ou, par courriel, à l'adresse: tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca.

Nouveau service... Économiser, et pourquoi pas?

- La hausse du prix de l'essence vous rend perplexe sur l'évolution de la réalité économique?
- Vous vous sentez prêt à changer quelques habitudes afin de faire des économies substantielles?
- Vous êtes à la recherche d'un moyen de transport reflétant vos besoins?
- Vous désirez poser des actions plus vertes pour l'environnement?
- Les problèmes de circulation vous stressent?
- Vous cherchez un partenaire pour covoiturer à temps plein ou à tour de rôle?

Si une ou plusieurs de ces questions soulèvent votre intérêt, voici la solution:


MASKOVOITURAGE.com

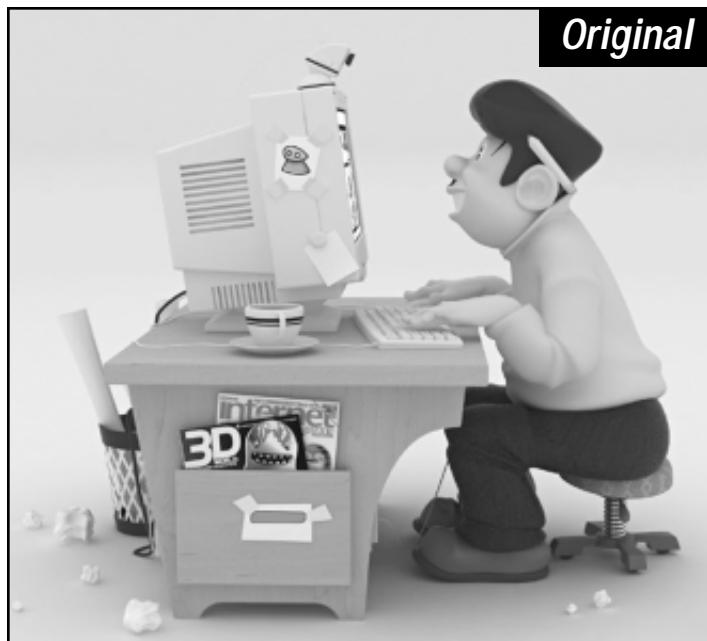


Mars 2009

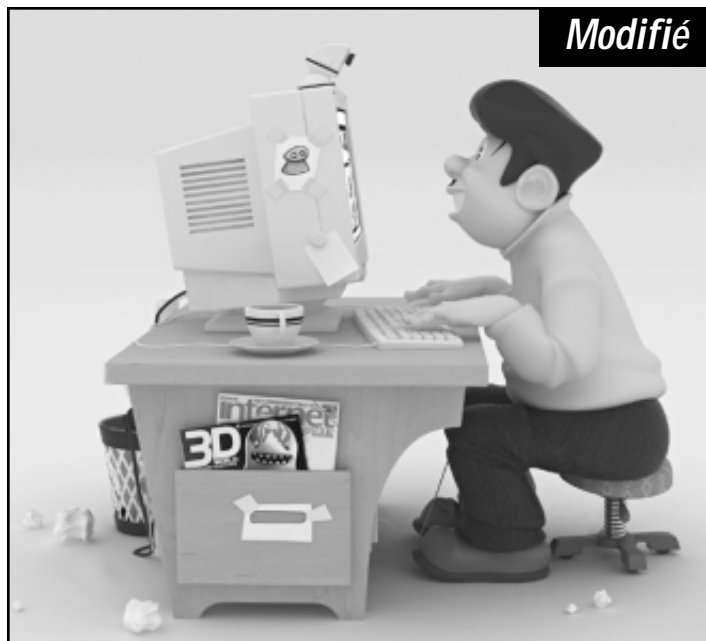
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2  Séance du Conseil municipal à 20h00	3	4	5  Matières recyclables	6  Matières organiques	7
8	9	10	11	12  Résidus domestiques	13	14  Saint-Valentin
15	16	17	18	19  Matières recyclables	20	21
22	23	24	25	26  Résidus domestiques	27	28
29	30	31				

Les 7 erreurs

Notre artiste a reproduit ce dessin et a volontairement oublié 7 détails... les trouveras-tu? La solution n'est toujours pas dans le journal ce mois-ci!



Original



Modifié

SUDOKU

数独

3		1			8	4		9
	9	6	7			8	5	
		5		1		3		
			6	4			1	2
	6						7	
5	2			3	9			
		3		8		2		
	4	2			5	1	8	
6		8	2			7		4

	4	8	2		5	7	6	
	7		3	4	6		8	
4	9		6		2		1	7
8								6
5	6		7		8		9	3
	5		4	6	3		7	
	8	1	5		7	9	3	

7	6	1						
5	7	1	3	4	5			
9	5	7	1	3	4	5		
2	9	5	7	1	3	4	5	
8	2	9	5	7	1	3	4	5
4	8	2	9	5	7	1	3	4
3	4	8	2	9	5	7	1	3
9	2	6	8	7	1	3	4	5
1	7	5	3	4	6	2	8	9
4	9	3	6	5	2	8	1	7
8	1	7	9	3	4	5	2	6
5	6	2	7	1	8	4	9	3
2	5	9	4	6	3	1	7	8
7	3	4	1	8	9	6	5	2
6	8	1	5	2	7	9	3	4

3	7	1	5	6	8	4	2	9
4	9	6	7	2	3	8	5	1
2	8	5	9	1	4	3	6	7
8	3	9	6	4	7	5	1	2
1	6	4	8	5	2	9	7	3
5	2	7	1	3	9	6	4	8
7	1	3	4	8	6	2	9	5
9	4	2	3	7	5	1	8	6
6	5	8	2	9	1	7	3	4

SOLUTIONS

NOVICE

INTERMÉDIAIRE

POMPIERS VOLONTAIRES RECHERCHÉS

Vous avez le goût d'aider les autres, vous aimez relever des défis, vous désirez faire partie d'une équipe dynamique, ce message est pour vous. La municipalité de St-Valérien-de-Milton est présentement à la recherche de personnes afin d'élargir sa banque de noms dans le but de combler, éventuellement, des postes de pompiers volontaires

Les candidats devront remplir les conditions suivantes:

- Avoir 18 ans et plus
- Être disponible -
- Être en bonne condition physique
- Être résident(e) permanent de la municipalité.

Il est à noter que si vous êtes embauchés, vous devrez suivre une formation de base et que vous devrez vous procurer un permis de conduire de classe 4A (conduite de véhicule d'urgence). Un examen médical sera exigé pour remplir ces deux conditions.

Pour vous procurer un formulaire de demande:

Municipalité de St-Valérien, 960 chemin Milton, St-Valérien (Québec) J0H 2B0 – Tél: 549-2453

*Pour toutes informations
Sylvain Laplante au 549- 2571*





La Sûreté du Québec vous informe



Service, professionnalisme,
respect et intégrité.

PENSER ET AGIR FAMILLE

DOSSIER: DISPARITION D'ENFANTS

Enlèvement parental

Certaines personnes croient souvent à tort qu'un enfant qui est enlevé par un de ses parents ne court pas vraiment de danger alors que c'est faux. La plupart du temps, il l'est. Un enfant qui se fait enlever subit un choc émotionnel grave et il faut tout mettre en œuvre pour prévenir cette situation.

Fugue

La SQ considère qu'un cas de fugue a lieu lorsqu'un jeune âgé de moins de 18 ans s'enfuit du domicile familial ou de son foyer de substitution. Le jeune fugueur vit des problèmes souvent inconnus de ses proches et il a besoin d'aide. Il est important de ne pas banaliser les cas de fugue car les jeunes fugueurs sont très vulnérables.

Disparition

Vous devez savoir qu'il n'y a pas de délai minimum pour rapporter une disparition à la police. Si vous croyez que votre enfant a disparu, communiquez avec la Sûreté du Québec en appelant au 310-4141. Les policiers vous expliqueront les démarches à entreprendre.

Le Réseau Enfants Retour... Une ressource indispensable!

- C'est un organisme à but non lucratif (OSBL) québécois qui a été fondé à Montréal, en 1985
- Ses principales activités: la recherche d'enfants portés disparus, la prévention des agressions, des enlèvements, des fugues et la sensibilisation du public
- La Sûreté travaille en collaboration avec le Réseau Enfants Retour pour retrouver les enfants portés disparus
- C'est organisme est constitué d'une équipe de professionnels (comprenant des enquêteurs), d'un groupe de bénévoles et

- de divers partenaires corporatifs
- L'organisme offre plusieurs services à la population et ce gratuitement

Sur le site du Réseau Enfants Retour...

Vous trouverez une panoplie d'information. Par exemple:

- des manuels décrivant les étapes à suivre pour prévenir un enlèvement parental, une fugue ou une disparition, retrouver une enfant et préparer son retour à la maison.
- la description du programme d'identification des enfants
- la description du programme de recherche
- plusieurs conseils de sécurité

<http://www.enfantsretour.ca>

Téléphone sans frais: 1 888 692-4673



L'alerte AMBER...

Qu'est-ce que c'est?
C'est un programme qui a été mis sur pied au Texas, en 1996.

Il a été créé pour assister les policiers dans les cas graves d'enlèvements d'enfants.

Le programme a déjà permis de retrouver une centaine d'enfants.

Quand une alerte est-elle déclenchée?

- Lorsque l'enlèvement est jugé extrêmement grave et qu'il est urgent d'agir parce que la vie de l'enfant est menacée
- Si l'enquête policière confirme que l'enfant a été enlevé par une personne ne faisant pas partie de sa famille
- Lorsque les autorités policières détiennent suffisamment d'information à transmettre au public (description du présumé ravisseur, du véhicule, etc.)



Les corps de police sont les seuls à pouvoir déclencher l'alerte Amber.

Quand l'alerte Amber est déclenchée, les médias en sont informés et doivent diffuser un bulletin spécial pour impliquer la communauté dans la recherche de l'enfant.

Agent Claude Denis 10660

L'Alerte AMBER

(Alerte Médiatique But Enfant Recherché)
**a été implantée au Québec
le 26 mai 2003.**

**Lors d'un enlèvement,
chaque minute compte:**

**C'est pourquoi la collaboration
des médias et des citoyens
devient indispensable au travail
des policiers.**

**C'est là le but de
l'Alerte AMBER, qui est
déclenchée lorsque la gravité
et l'extrême urgence concernant
l'enlèvement d'un enfant
de moins de 18 ans le justifie.**

Sûreté du Québec MRC des Maskoutains (En cas d'urgence, composez le 911 ou le 310-4141 (*4141 cellulaire))

Poste Ouest: 925, rue Dessaulles, St-Hyacinthe (Qc) J2S 3C4 • Tél.: (450) 778-8500 • Téléc.: (450) 778-8640 • courriel: poste.mrc.maskoutains.ouest@surete.qc.ca

Poste Est: 4230, boul. Laurier Est, St-Hyacinthe (Qc) J2R 2B8 • Tél.: (450) 774-6457 • Téléc.: (450) 774-0568 • courriel: poste.mrc.maskoutains.est@surete.qc.ca

Internet: www.surete.qc.ca

INFO-LOISIRS

SITE WEB DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON

Notre site web sera lancé sous peu et nous désirons mettre à jour les coordonnées des entreprises. Si vous voulez figurer sur notre site web, envoyez à Julie Champigny (coordonnées ci-dessous) :

1- Nom de votre compagnie 2- Adresse 3- Numéro de téléphone 4- Numéro de fax
 5- Adresse courriel 6- Site web (si applicable) 7- Votre champ d'action
 8 - Toutes autres informations que vous jugez utiles.



Tournoi de ballon balai

LE 7 FÉVRIER DERNIER A EU LIEU LE TOURNOI DE BALLON-BALAI DES LOISIRS DE SAINT-VALÉRIEN. NOUS TENONS À REMERCIER CHALEUREUSEMENT LES PERSONNES SUIVANTES :

- * Françoise Gazeille
- * Serge Gazeille
- * Lise Morin (St-Bernard de Michauville)
- * Gérard Beaulieu
- * Michel
- * Jean Giguère (St-Brigide d'Iberville)
- * Jules Normandin
- * Ferme Yvon Berrier & fils

• Commanditaire : Camping La Détenie

Merci à Philippe Gazeille, organisateur du tournoi et à tous les participants.

Programme d'accompagnement en loisir

Les personnes qui aimeraient profiter du programme d'accompagnement en loisir pour personnes handicapées (pour le camp de jour) doivent faire part de leur besoin à Julie Champigny, Coordinatrice des loisirs avant le 18 mars 2009 (coordonnées ci-dessous).



Informations/Suggestions/Commentaires



Julie Champigny, Récréologue
 Coordinatrice des loisirs
 Lundi pm, mardi et mercredi
 Tél : 450-549-2463 # 4
 Fax : 450-549-2993
loisir@st-valerien@mtmrcmaskoutains.qc.ca



INSCRIPTION DE SOCCER SAISON 2009

Les inscriptions pour la saison de soccer 2009 auront lieu les 18 et 19 mars 2009 de 18 h 30 à 20 h 30 au Pavillon des Loisirs de St-Dominique.

TARIF

Né entre 2001 et 2004	60.00 \$
Né entre 1992 et 2000	80.00 \$
Tarif familiale (3 enfants et plus)	180.00 \$

***Retardataires : 10.00 \$ de plus après ces dates ***

Lors de L'inscription, veuillez avoir en main :

- Photo (grandeur portefeuille)
- Paiement de l'inscription (argent ou chèque)
- Chèque post-daté de 25.00\$/inscription pour l'uniforme (Payable à l'ordre de Soccer St-Dominique)

VENEZ EN GRAND NOMBRE, ON VOUS ATTEND

Pour informations : Suzie Charpentier
 450-261-1130
 Suzanne Cloutier
 450-774-3403



*** BONNE SAISON 2009 ***

COMMUNAUTAIRE



CFQ de Saint-Valérien

RÉUNION MENSUELLE

MARDI, LE 10 MARS À 19h30
 à la Salle communautaire
 Invitée: Manon Bernard (pédicure)

COURS DE CROCHET:
Samedi, le 28 février à 13h

NON MEMBRE: 3\$

INFORMATION:
CÉCILE BESSETTE
 AU 549-2851



Popote St-Valérien

Un moyen d'améliorer sa qualité de vie

Le service de la Popote St-Valérien vise à aider Les aînés de plus de 65 ans et les personnes en convalescence ou en perte d'autonomie de façon temporaire ou prolongée.

Des repas chauds sont offerts en collaboration avec le restaurant Le Cachot, à un coût minime, comprenant la soupe, le repas principal et le dessert du jour. Une équipe de bénévoles livre les repas à votre domicile les mardis et les jeudis de chaque semaine.

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec ces personnes ressources:

Madame Agathe Lambert 450 549-2140
 Madame Rollande Bernier 450 549-2382



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Fonds Communautés rurales branchées

LA MRC DES MASKOUTAINS PRÊTE À DÉPOSER SON PROJET POUR ÉTENDRE L'ACCÈS INTERNET À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Saint-Hyacinthe, le 9 février 2009 – La MRC des Maskoutains s'apprête à déposer son projet visant à étendre l'accès Internet à haute vitesse sur l'ensemble des municipalités de son territoire. Elle compte ainsi recevoir des fonds du gouvernement du Québec via le nouveau programme « Communautés rurales branchées » qui sera disponible dès avril.

Estimé à quelque 1 100 000 \$, le projet prévoit l'installation de six structures de diffusion sur l'ensemble du territoire. Celles-ci permettront la diffusion d'un signal Internet sans fil auquel pourront s'abonner les populations non desservies par les services existants, et ce, à des tarifs abordables. Le projet n'exclut pas l'utilisation d'autres technologies qui pourraient offrir le même niveau de service. C'est l'organisme Carrefour Internet Montérégie (CARIM) qui a reçu le mandat de la MRC de mener les études en vue du déploiement et d'en assurer la coordination.

« Nous sommes fin prêts à présenter notre projet aux responsables du ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire dès que les modalités et les règles de financement seront connues. Nous espérons pouvoir bénéficier rapidement de notre part des fonds de ce programme afin d'atteindre notre objectif qui est que chaque citoyen de notre MRC puisse avoir accès à une connexion haute vitesse d'ici 2010 », a soutenu le préfet de la MRC des Maskoutains, madame Francine Morin.

Rappelons que plus de 60% des ménages dans les milieux ruraux de la MRC des Maskoutains ne bénéficient pas d'un accès à Internet haute vitesse. En plus de fournir l'accès à une connexion rapide à l'ensemble des municipalités de la Grande région de Saint-Hyacinthe, le projet permettra aussi de mettre en place un réseau pour les télécommunications d'urgence.

Source : Donovan Si-Hilaire
Responsable des communications
CLD Les Maskoutains

Information : Marcel Tremblay
Consultant en gestion
Carrefour Internet Montérégie
450-773-4232, poste 229
marcel.tremblay@carim.ca

François Lestage
Directeur à l'aménagement du territoire
MRC des Maskoutains
450-774-3123
fllestage@mrcmaskoutains.qc.ca



Découvrir le plaisir de l'école à 4 ans!

Vous souhaitez préparer votre enfant à sa future entrée à la maternelle? Profitez du programme Passe-Partout! Trois fois par mois, votre enfant aura rendez-vous en classe pour découvrir les joies de l'école.

Passer-Partout, c'est des rencontres pour les enfants!

Deux fois par mois, au cours de l'année scolaire, votre enfant aura rendez-vous à l'école avec d'autres enfants pour apprendre tout en s'amusant. On lui proposera des expériences semblables à celles qu'il vivra à la maternelle.

Passer-Partout, c'est aussi des ateliers pour les parents et des activités que vous partagerez avec votre enfant.

Une fois par mois, en soirée, les parents et les enfants vivront un moment privilégié en participant à des activités inoubliables. Il vous sera aussi possible d'échanger avec d'autres parents lors d'ateliers animés. Pendant ce temps, votre enfant réalisera des activités en classe.



Vous voulez profiter de ce programme?
C'est déjà le temps des inscriptions pour l'automne!



Pour ce faire, veuillez communiquer avec l'équipe Passe-Partout au 450 773-8401, poste 6557.

Économisez de l'énergie et contribuez à l'installation d'une porte automatique au centre communautaire

Grâce à la nouvelle campagne d'Hydro-Québec pour le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER, vous pouvez faire d'une pierre deux coups: réaliser des économies d'énergie et contribuer à un projet collectif pour l'ensemble de notre communauté.

Le Diagnostic est un service gratuit permettant aux citoyens de connaître leur consommation d'énergie en remplissant un questionnaire. En échange, chaque foyer reçoit un rapport personnalisé lui recommandant des mesures concrètes pour réduire sa consommation d'énergie.

La nouvelle campagne régionale et communautaire, qui se déploiera à travers le Québec au cours des trois prochaines années, vient d'être lancée en Montérégie.

COMMENT PARTICIPER?

Dans le cadre de cette campagne, Hydro-Québec remettra à chaque municipalité participante un montant de 35 \$ ou 30 \$ (selon que le questionnaire ait été rempli en ligne ou sur papier) pour chaque rapport de recommandations émis. Plus il y a de rapports émis, plus le montant sera élevé. À Saint-Valérien on estime pouvoir convaincre au moins le tiers de nos clients admissibles*. Si l'on réussit, avec l'argent obtenue, le conseil a décidé d'utiliser ce montant pour l'installation d'une porte automatique au centre communautaire.

Si vous avez accès à Internet, vous pouvez dès maintenant remplir votre questionnaire en ligne (www.courantcollectif.com). Sinon,

Hydro-Québec vous en postera un exemplaire dans quelques semaines. Gardez-le précieusement pour pouvoir le remplir dès que vous en aurez le temps. Si vous éprouvez des difficultés, vous pouvez appeler le **1 800 ÉNERGIE** pour obtenir des renseignements sur le questionnaire et la campagne.

Vous avez déjà rempli le questionnaire? Vous pouvez aussi contribuer en encourageant vos amis, vos parents et vos voisins à le faire. Pour eux, pour notre communauté et pour l'environnement.

On compte sur vous!
Suivez le courant collectif.

LE DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL, ÇA RAPPORTE À TOUS.

* Pour être admissible, le citoyen doit être titulaire d'un abonnement pour usage domestique auprès d'Hydro-Québec depuis au moins un an et ne pas avoir déjà rempli le questionnaire du Diagnostic résidentiel pour la résidence concernée.





Invitation à la prochaine conférence de la Société d'horticulture et d'écologie «Les Trois Clochers» le lundi 23 mars 2009 à 19 h 30 au centre communautaire au 885, rue Lanoie à Upton.

CONFÉRENCIER: Albert Mondor avec sa conférence «**Les bonnes vivaces aux bons endroits**». Il est de retour parmi nous! Assurément, vous allez passer une soirée très enrichissante. Il est captivant!



Il est possible de modifier certaines caractéristiques d'un site où sera installée une nouvelle plate-bande. Toutefois, le temps, l'énergie et l'argent que vous consacrerez à ces modifications seront probablement démesurés par rapport aux résultats que vous recherchez. Mieux vaut opter pour des végétaux bien adaptés à l'ensoleillement et au type de sol présent dans l'endroit où vous les planterez. Ils auront ainsi une croissance adéquate sans problème de développement, ce qui facilitera grandement leur entretien.

Durant cette conférence vous découvrirez des plantes vivaces convenant à divers types d'environnements: soleil ou ombre, sol argileux ou sableux, sol acide ou alcalin, sol humide ou sec.

Albert Mondor est diplômé en horticulture ornementale et bachelier en biologie végétale. Passionné d'horticulture, il pratique le métier d'horticulteur créateur de jardins depuis maintenant 23 ans. Il enseigne et offre des conférences à travers le Canada.

Il écrit une chronique hebdomadaire dans le Journal de Montréal et le Journal de Québec depuis 1999, il collabore régulièrement à plusieurs magazines, dont Fleurs, plantes et jardins et Quatre-Temps. En mars 2007, il a lancé son nouveau livre intitulé Azalées, rhododendrons et autres éricacées après avoir publié cinq autres ouvrages (Jardins d'ombre et de lumière – 1999, Les annuelles en pots et au jardin – 2000, Le grand livre des vivaces – 2002, Techniques de jardinage – 2004 et Le guide des fleurs parfaites – 2005). Durant les derniers étés, tous les jeudis à 19 h, il a animé l'émission d'horticulture et d'écologie appelée Vert avec Albert, sur les ondes de TQS. Surveillez avec attention l'horaire télé dès mai 2009 afin de ne pas manquer son retour!

Concepteur de nombreux jardins publics et privés, Albert Mondor a été lauréat de plusieurs distinctions, dont le fameux prix Louis Perron, pour ses aménagements paysagers. Ses plus récentes réalisations sont les suivantes:

- **Le Jardin du Canada**
– Place Georges V – Québec
- **Le Jardin de l'Étang**
– Vieux-Port de Montréal
- **L'Érablium**
– Victoriaville
- **Société des alcools du Québec**
– Siège social Montréal
- **Pavillon des sciences biologiques de l'Université du Québec à Montréal**

Reconnu pour sa rigueur et son professionnalisme, Albert Mondor est appelé à siéger au sein de différents comités à titre d'expert-conseil. Il fait, entre autres, partie du comité du Jardin de démonstration et d'expérimentation des nouveautés horticoles du Jardin Daniel A. Séguin de Saint-Hyacinthe.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer, on vous y attend avec plaisir! Entrée gratuite pour les membres et 5.00 \$ pour les non-membres. Prix de présence, tirages et goûter léger. N'oubliez pas votre tasse!

Les billets sont en vente pour le voyage en autobus le 11 juillet 2009 au Jardin botanique de Montréal. Les places sont limitées et les billets s'envoleront rapidement. Billet d'autobus: membre 25.00 \$ et non-membre 30.00 \$ plus le coût d'entrée de groupe au jardin selon chacun. Ne ratez pas cette sortie. Info et achat: Gilles 450-793-4272 et Ginette 450-793-4540. Départ à 8 h 30 de l'Église de St-Liboire et retour vers 17 h 15. **Bienvenue à tous! Parlez-en à votre entourage. Nous aurons des guides avec nous!**

Bienvenue à tous, amateurs de jardinage avec vos amis.

Gilles Paradis
Président de la SHELTC,
appuyé des membres du Conseil
d'administration 2008-2009.

Pour informations:
450-793-4272
sheltc@fsheq.net
www.sheltc.fsheq.org





La régie intermunicipale
de gestion des déchets
de la région maskoutaine



La gestion des
matières résiduelles,
une responsabilité
collective!

LA RÉCUPÉRATION DES RÉSIDUS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES, UNE NOUVELLE ALTERNATIVE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE!

Saint-Hyacinthe, le 6 février 2009 –

La Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine est heureuse d'informer la population qu'une entreprise maskoutaine a décidé de faire un pas de plus pour l'environnement, dans un contexte de saine gestion des résidus informatiques et électroniques qui contiennent, dans bien des cas, des résidus dangereux.

En effet, l'entreprise RECYMASK inc. qui est bien connue dans la région depuis plusieurs années pour la récupération des rubans et cartouches d'encre, a décidé d'élargir la gamme des produits récupérés et recyclés. Elle a mis en place un service gratuit de récupération des résidus informatiques et électroniques tels que: ordinateurs portables et de bureau, moniteurs, imprimantes, télécopieurs, numériseurs, câbles,

claviers et souris, appareils photo numériques, téléphones, cellulaires, répondeurs, micro-ondes, systèmes de son et lecteurs DVD, sans oublier les CD et les DVD. Le nombre de moniteurs doit cependant être limité à un par ordinateur apporté, à défaut de quoi, des frais de 3 \$ par moniteur pourront être requis. Pour en bénéficier, les gens n'ont qu'à se présenter chez RECYMASK avec leurs résidus. Il est important de préciser que les téléviseurs ne sont pas acceptés par l'entreprise.

Rejoint à cet effet, M. Roch Samoisette, propriétaire de l'entreprise, nous a expliqué que les appareils récupérés sont majoritairement démontés (boîtier, carte mère, carte audio, plastique, disque dur etc.) et sont dirigés vers divers recycleurs.

La Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine est fière

de souligner cette implication d'une entreprise locale, et de rappeler l'importance de toujours faire un peu plus pour notre environnement.



Source:
Réjean Pion, directeur général – 450 774-2350
rigdrm@ntic.qc.ca



CLD Les Maskoutains

L'agrotourisme : du rêve à la réalité!

Vous rêvez d'un projet agrotouristique mais ne savez pas par où commencer ?

Vous êtes producteurs agricoles, la relève ou en voie de vous établir ?

Vous désirez ajouter une plus value à votre entreprise ?

La formation L'agrotourisme : du rêve à la réalité est pour vous !

Sous forme de 6 ateliers et à partir d'exemples concrets, de discussions, de travaux pratiques et de mises en situation, cette formation répondra à vos questions.

Les ateliers :

- L'agrotourisme : ma vocation ? — 28 janvier 2009
- Le démarrage d'une activité agrotouristique — 18 février 2009
- Vers la rentabilité — 11 mars 2009
- La gestion du temps — 25 mars 2009
- Une approche-client basée sur la qualité — 8 avril 2009
- La promotion et les réseaux — 22 avril 2009



Inscription :

Annie Gauthier, CLD Les Maskoutains
450 773-4232 poste 224
Coût de la formation : 200 \$/participant (5 formations/7 h)
La formation aura lieu à Saint-Hyacinthe au 1000, rue Dessaulles
(nouveaux locaux du CLD)
IMPORTANT : La date limite d'inscription est le 19 janvier 2009. Après cette date aucun remboursement. Il est possible de s'inscrire à partir du deuxième cours, mais les frais d'inscription demeureront les mêmes.

Le coût d'inscription des participants est réduit grâce à la participation financière de :





PROGRAMMATION HIVER 2008-2009

Il nous fait plaisir de vous présenter les activités qui se dérouleront tout au long de l'hiver ainsi que pour la plupart des congés scolaires. Tous les forfaits sont payables en 1, 2 ou 3 versements.

Brevet de cavalier 1 ou 2 de la Fédération Équestre du Québec (6 ans et +) *Nouveauté*

9 rencontres et une rencontre-évaluation pour les examens Classique et Western.

Samedi de 9h00 à 12h00 pour obtention des diplômes de la Fédération Équestre du Québec

Chaque rencontre: 1 heure régie d'écurie, entretien, 1 heure cours d'équitation,
1 heure théorie et techniques équines coût: **400.00\$ tx incluses*******

Première rencontre en janvier (groupe selon l'âge et niveau)

Qui peut participer: tous ceux et celles qui aimeraient confirmer leur évolution.

COURS D'ÉQUITATION CLASSIQUE ET WESTERN: 4 ANS ET +

1 heure d'équitation tx incluses

10 cours ou semaines: privé 300.00\$ / semi-privé 250.00\$

15 cours ou semaines: privé 440.00\$ / semi-privé 365.00\$

5 cours: privé 150.00\$ ou 1 à la fois 35.00\$

1/2 heure *20.00\$ chacun ou série de 10 *180.00\$

INSCRIPTIONS EN TOUT TEMPS

LE CAMP DE JOUR DE LA SEMAINE DE RELÂCHE

Camp de 9h00 à 16h00

(Possibilité de service de garde)

1 cours d'équitation,

1 technique équine et apprentis fermiers
à chaque jour en plus des autres activités
offertes au domaine.

Coût à partir de 180.00\$ / 5 jours aussi

Camp cavalier 1 et 2 examen le samedi

À la journée disponible

Et journée pédagogique le 20 février et le 9 mars



817 5ÈME RANG, STE-CÉCILE DE MILTON / 450-278-5081 ou 1-866-601-0170 / www.domaineeureka.com

* Certificats cadeaux disponibles *



SABLAGE AU JET LÉO-PRO ENR.



**SERVICE UNITÉ MOBILE
Industriel et commercial**

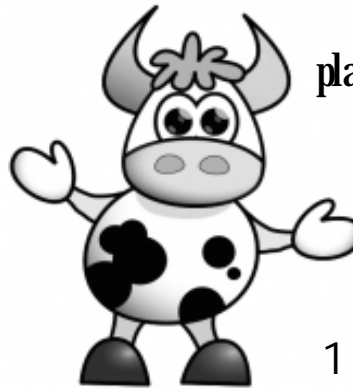
*Nous avons un produit 100% écologique
pour tous les métaux suivants:
Acier, Aluminium, Fonte, etc.*

*La différence des coûts est de 40 à 50%
moins cher que de tout refaire à neuf.*

**Machineries Agricoles • Bateaux • Silos
Fardier • Remorques • etc.**

Léo Rivet, propriétaire
Courriel: leor@telupton.com

Téléphone: (450) 549-2098
Télécopieur: (450) 549-2029
Téléavertisseur: (450) 770-5861



Psst... Il y a une
place pour votre annonce

ici!

et les tarifs sont
abordables...

Appellez-nous au
1 (450) 787-2715

Excavation Sylvain Plante

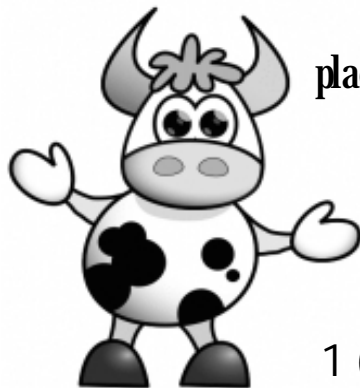
217, RANG CHARLOTTE
ST-LIBOIRE, QC J0H 1R0

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DÉMOLITION
Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée
INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V



Sylvain: (450) 793-2534

Bur: (450) 793-2535



Psst... Il y a une
place pour votre annonce

ici!

et les tarifs sont
abordables...

Appellez-nous au
1 (450) 787-2715

La Coop
Sainte-Hélène



2 SUCCURSALES

655, Principale, Sainte-Hélène
(Québec) J0H 1M0
Téléphone: (450) 791-2666
Télécopieur: (450) 791-2093
Wats: (800) 567-5605

808, ch. Gazaille, Saint-Valérien
(Québec) J0H 2B0
Téléphone: (450) 549-2651
Télécopieur: (450) 549-2020
Wats: (877) 549-2651

La force d'un réseau

Tarifs publicitaires pour 2009

FORMAT	3 PARUTIONS	6 PARUTIONS	12 PARUTIONS
Carte d'affaires	60.00\$ (20.00\$/mois)	96.00\$ (16.00\$/mois)	144.00\$ (12.00\$/mois)
1/4 DE PAGE	96.00\$ (32.00\$/mois)	162.00\$ (27.00\$/mois)	276.00\$ (23.00\$/mois)
1/2 PAGE	150.00\$ (50.00\$/mois)	270.00\$ (45.00\$/mois)	480.00\$ (40.00\$/mois)
PLEINE PAGE	285.00\$ (95.00\$/mois)	510.00\$ (85.00\$/mois)	876.00\$ (73.00\$/mois)

NOUVEAU CETTE ANNÉE - PUBLICITÉ EN COULEUR

FORMAT	3 PARUTIONS	6 PARUTIONS	12 PARUTIONS
Carte d'affaires (COULEUR)	120.00\$ (40.00\$/mois)	204.00\$ (34.00\$/mois)	336.00\$ (28.00\$/mois)
1/4 PAGE (COULEUR)	186.00\$ (62.00\$/mois)	312.00\$ (52.00\$/mois)	504.00\$ (42.00\$/mois)
1/2 PAGE (COULEUR)	285.00\$ (95.00\$/mois)	480.00\$ (80.00\$/mois)	840.00\$ (70.00\$/mois)
PLEINE PAGE (COULEUR)	495.00\$ (165.00\$/mois)	840.00\$ (140.00\$/mois)	1,440.00\$ (120.00\$/mois)

RÉSERVEZ TÔT VOTRE ESPACE - 1 (450) 787-2715



Service de traiteur

Gâteaux pour toutes occasions

Restaurant Le Cachot

*Du lundi au vendredi: déjeuner dès 6h00 AM et menu du jour
Pour occasions spéciales, réservations et table d'hôte disponibles*

1030, chemin Milton
St-Valérien, Québec
J0H 2B0

prop. Maryse Deslandes
Tél.: (450) 549-2223



* Réfrigération
Climatisation
Thermopompe
Géothermie
Chauffage au gaz

326 Notre-Dame, Roxton Falls
J0H 1E0
Fax: (450) 548-5720

RBQ 8317-6800-02
 CMMTQ

Tél.: (450) 548-2770



Excavation Réal Couture Enr.

DÉNEIGEMENT – TERRASSEMENT RBQ # 2676-2757-96
Sable - Terre - Pierre - Gravier

Installation de fosses septiques • Champs d'épuration

774, Grande Ligne
Saint-Valérien (Qc)
J0H 2B0

Réal Couture, prop.
Tél.: (450) 549-2320
Cell.: (450) 278-2321



Une ferme différente.

Pierre Pilon, Jérémie Pilon,
Denise Bellemare, Marie-Claude Bouchard

1073, rang de l'Égypte Saint-Valérien, J0H 2B0

Tél.: (450) 793-4998 Fax : (450) 793-2529

www.rabouillere.com - Courriel : info@rabouillere.com

Table champêtre & maison de campagne



Desjardins

Caisse populaire
de la Rivière Noire

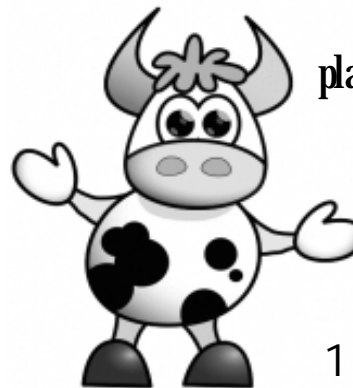


Trois centres de services à votre disposition

Saint-Valérien
1390, rue Principale
Saint-Valérien
Québec J0H 2B0
(450) 549-2418

Roxton Falls
254, Notre-Dame
Roxton Falls
Québec J0H 1E0
(450) 548-2888

Upton
808, rue Lanoie
Upton
Québec J0H 2E0
(450) 549-4261



Psst... Il y a une
place pour votre annonce

ici!

et les tarifs sont
abordables...

Appellez-nous au
1 (450) 787-2715

EXCAVATION F. PAQUETTE LTÉE



TERRE - SABLE - GRAVIER

Accrédité
champs d'épuration



Garage : 450 278-2396 Résidence : 450 549-2420
1449 PRINCIPALE, ST-VALÉRIEN



Villa Mont-Plaisant

*Résidence pour personnes âgées
Chambres pensions & logements*

Au  du village

*Je vous offre un hébergement sécuritaire à
l'ambiance familiale où respect et qualité sont priorités.*

Une visite vaut mille mots.

*Propriétaire formée:
Danielle Therrien sur les lieux 24/24 hrs*



*Service de chambre-pension offert
à partir de 945\$ par mois
tout inclus.*

1402, rue Laplante, Saint-Valérien (QC) J0H 2B0 • Téléphone: (450) 549-2133



MARCHÉ RICHELIEU

1380, Principale, St-Valérien



SAQ
Agence

Épicerie - boucherie
Fruits et légumes
Produits maison - Bière
Loterie et valideuse - Propane
Nettoyeur - Location vidéo

Sandra et Jean-Yves Dubé
Propriétaires

Téléphone: 450-549-2336
Télécopieur: 450-549-2141



Maison PHANEUF ET FILS LTÉE

SERVICES FUNÉRAIRES COMPLETS

UN PHARE DANS LA TOURMENTE...

Service disponible localement
à la salle communautaire de Saint-Valérien
ou au salon de Saint-Liboire

450.793.4400 • 1.800.361.2824



Atelier Mario Benoit inc.

Armoire de cuisine
Vanité salle de bain

1110 chemin Upton (Rte 211)
Saint-Valérien-de-Milton

Usine: (450) 549-2090
Télécopie: (450) 549-2096

MINI-EXCAVATION JULES NORMANDIN INC.

MARTEAU HYDRAULIQUE
SPECIALITÉS

MINI-EXCAVATION
CASSAGE DE BÉTON
LAVAGE DE DRAIN DE FONDATION
LAVAGE DE CHAMPS D'ÉPURATION

R.B.Q. 8102-4788-59
Mèches de 12", 9", 6"

932, CH. MILTON, ST-VALÉRIEN
TÉL. BUR.: 450-549-2841



Les Publications Municipales Inc.



CONCEPTION ET IMPRESSION:
Cartes d'affaires, dépliants, brochures, menus de restaurants, affiches, banderolles, formules d'affaires et plus encore...

Denis Rheault
denis@publicationsmunicipales.com
Mike Herman
mike@publicationsmunicipales.com

Concepteur et imprimeur de votre bulletin municipal

424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • (450) 787-2715
44, Promenade Westland, Montréal-Ouest (Qc) H4X 1M2 • (514) 816-7116

www.publicationsmunicipales.com

Coffrages

Résidentiel
Commercial
Agricole

DJR inc.
R.B.Q. #8319-5909-40

Denis Rensonnet
Président

Téléphone: (450) **549-2015**
Télécopieur: (450) 549-2848

COFFRAGES DJR INC.
955, Petit 8, St-Valérien, Qc J0H 2B0

FONDATIONS DE TOUS GENRES
ESTIMATION GRATUITE